
SECRETARIAT GENERAL

0000011

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°2016- _____/MESRS-SG

1°) Titre du poste : Poste de Recteur de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)

En application des dispositions de l'article 53 de la loi n°2014-049 du 19 septembre 2014, portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics, de l'Arrêté n°2015-4482 du 18 décembre 2015 fixant les modalités de l'appel à candidature pour la désignation des Recteurs des Universités du Mali et de l'Instruction n°2014-001/PM-RM du 27 mars 2014 du Premier ministre, Chef du Gouvernement, le poste de Recteur de l'Université des Sciences Juridiques et Politique de Bamako est ouvert à la concurrence des personnes remplissant les conditions ci-après :

2°) Description des tâches :

L'Université des Sciences Juridiques et Politiques est un Établissement Public à Caractère Scientifique, Technologique et Culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est gérée par des organes d'administration et de gestion.

Le Recteur est l'organe d'exécution des délibérations du Conseil de l'Université.

À ce titre, il est chargé:

- de préparer et exécuter les délibérations du Conseil de l'Université ;
- d'ordonner les recettes et les dépenses de l'Université ;
- de signer les diplômes, titres et certificats délivrés par l'Université ;
- de signer les contrats, les baux et les conventions au nom de l'Université ;
- de représenter l'Université en Justice et dans tous les actes de la vie civile ;
- d'accorder éventuellement des dérogations individuelles d'inscription aux étudiants après avis du doyen.



3°) Conditions générales de travail :

Le Recteur de l'Université des Sciences Juridique et Politique est un fonctionnaire de l'Etat. Ces conditions de travail et de rémunération sont celles prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

4°) Conditions d'âges, de formation, d'expériences à remplir :

- être de nationalité malienne ;
- avoir le diplôme de Doctorat ou un titre équivalent, avoir le grade de Professeur ou Chercheur de rang magistral ;
- avoir au moins 40 ans ;
- avoir des connaissances du système de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- disposer d'une capacité d'innovation ;
- faire la preuve d'une solide expérience technique et professionnelle dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- avoir une expérience dans la gestion des grands groupes ;
- disposer des aptitudes à piloter des processus de changement sur le plan des orientations et de gestion des organisations ;
- avoir une connaissance avérée du système de formation initiale et continue dans l'Enseignement supérieur ;
- disposer d'une expertise avérée dans la mise en place d'un système de formation continue (aspect institutionnel, budgétaire et structurel du projet) ;
- avoir une expérience dans le montage de projet et de l'analyse budgétaire d'un dispositif de formation à distance ;
- disposer d'une connaissance avérée du système Licence –Master –Doctorat (LMD) ;
- avoir un esprit de synthèse ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- être dynamique ;
- avoir l'ouverture d'esprit, la rigueur, et la capacité de travail en équipe et sous pression;
- avoir le sens élevé de responsabilité ;
- avoir l'intégrité morale ;
- disposer d'une expérience reconnue d'au moins 05 ans de pratiques d'enseignement et d'évaluations de systèmes éducatifs, de recherche et ainsi que des compétences en matière d'approche du cadre logique et autres approches en planification stratégique, de conception, de coordination et de gestion de systèmes et dispositifs d'évaluation ;



- disposer des capacités d'analyse critique de l'information et de rédaction de rapports ;
- avoir des qualités de leadership et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production de résultats ;
- avoir des capacités de communication et de travail en équipe dans un environnement multiculturel;
- disposer d'une expérience en matière de coordination de projet/programme d'éducation avec une approche sectorielle ;
- disposer d'une expérience au niveau international, de préférence dans les pays en développement, constituera un atout.

5°) Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre, sous à peine de nullité :

- une lettre de motivation adressée au Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur ;
- un formulaire individuel d'information dûment rempli par le candidat, et disponible à la **Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique** ou à télécharger sur le **site du département** ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- l'acte de nomination aux fonctions d'enseignant ou de chercheur de rang magistral ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat de nationalité malienne ;
- l'arrêté d'intégration à la Fonction Publique ;
- une copie certifiée des diplômes d'enseignement supérieur ou leur équivalence lorsqu'ils sont délivrés à l'étranger ;
- un Curriculum vitae ;
- trois lettres de références ;
- une copie certifiée conforme des attestations de formation ;
- un projet de développement faisant ressortir les propositions de réalisation, d'innovation et d'adaptation à mener pendant cinq ans en trois pages maximum.

Les dossiers de candidature sont recevables à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, du **26 Octobre au 14 Novembre 2016, à 16 heures précises.**

Pour toutes informations complémentaires sur les modalités de soumission des candidatures, adressez -vous à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, sise dans la cour du Ministère de l'Education Nationale. **Téléphone : 20232229** ou aller sur le site Web du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : **www.enseignementsup.gov.ml**.

6°) Modalités de sélection :

Le Recteur de l'Université sera choisi conformément aux dispositions de l'Arrêté n°2015-4482/MESRS-SC du 18 décembre 2015, fixant les modalités de l'Appel à candidature pour le choix des Recteurs des Universités du Mali.

7°) Prise de fonction

Le Recteur prendra fonction dès la signature du décret de nomination.

26 OCT 2016

Bamako, le.....

P/Le ministre. P.O,
Le Secrétaire Général,

